

Res Publica

VOL III/ No. 3, Jeudi 10 janvier 2019



L'Alliance communiste du Québec?

Des vagues d'applaudissements rythmiques peuvent rappeler une parade militaire ou, pour certains, une armée menaçante. Déclarer la guerre à la bourgeoisie en créant une nouvelle taxe et en nationalisant plusieurs parties de l'économie sont des actions qui rapprochent l'ASQ d'un gouvernement communiste. Cette affirmation prend tout son sens lorsqu'on analyse les traits distinctifs des gouvernements communistes dans l'Histoire. En effet, un aspect typique de ces régimes totalitaires consiste notamment à blâmer les problèmes de la société sur une minorité de la population. Cette minorité a reçu différentes appellations par le passé : la bourgeoisie, les privilégiés, l'élite, la classe supérieure, la royauté, etc. Cette année, au Forum étudiant, le gouvernement s'attaque à la bourgeoisie, qu'il démontre en lui attribuant tous les maux actuels de la société québécoise. Ce concept de « bien commun » semble constituer le pilier de la politique de l'Alliance. Cependant, les mesures qu'elle utilise pour parvenir à cette fin constituent de réelles menaces pour notre province en plus d'orienter l'appareil public vers une extrême politique gauchiste qui brimerait, au final, la liberté citoyenne et détruirait la stabilité économique qui nous a permis de nous développer en tant que société. Hier, le gouvernement a fait une parfaite démonstration de ce que je viens d'énoncer.

Lors de la déclaration ministérielle du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, celui-ci a promis de grands changements pour contrer le fait que 40 000 demandes d'expulsions pour non-paiement dans les HLM sont remplies à chaque année. L'Alliance socialiste du Québec est fière de se proclamer « la lumière qui apparaît après la grande noirceur sociale » et a annoncé qu'elle pour plan pour construire 50 000 logements en 5 ans dans plusieurs villes. L'acte de construire des logements en série est un événement qui est souvent observé dans les régimes communistes comme ceux, historiquement, de la Russie et de certains pays en Europe de l'Est. Ces grandes bâtisses en béton construites lors du dernier siècle, sont toujours présentes de nos jours. L'idée est intéressante, mais il faut l'aborder non seulement d'un point de vue économique, mais aussi urbanistique. Combien coûterait la construction d'un seul logement? Et pour 50 000? L'idée va-t-elle vraiment améliorer la situation économique d'une grande partie de la population? L'énoncé budgétaire de demain confirmera le degré d'influence de l'idéologie communiste au sein du gouvernement.

Éditorial de Yasen Angiozov



Les projets de loi déposés au salon Bleu

Hier soir, le parti au pouvoir a déposé au salon Bleu deux projets de loi : un sur la gratuité scolaire et un autre sur la nationalisation des transports en commun. Le parti conservateur a, quant à lui, déposé un projet de loi concernant l'immigration.

Loi sur la gratuité scolaire et l'accessibilité des services publics d'éducation et d'enseignement

Ce projet de loi a pour but de rendre l'éducation complètement gratuite pour les milliers d'étudiants et d'étudiantes du Québec. Ainsi, les frais d'inscription, les frais de fournitures scolaires, les frais d'équipements et les frais d'uniformes seront entièrement pris en charge par le gouvernement. Cette loi sur la gratuité scolaire remplacera également tous les programmes actuels d'aide financière aux étudiants. D'autres programmes visant à atténuer les conséquences des situations financières précaires seront mis en place. Finalement, ce projet de loi a pour but de rendre accessible les places en CPE pour tous.

Loi instaurant la gratuité des services de transport en commun en constituant la société québécoise de transport en commun

Le deuxième projet de loi de cette législature cherche à constituer une société d'État qui unifiera les réseaux de transport en commun urbains et ruraux afin de rendre ces services plus accessibles et, surtout, gratuits, tout en respectant les principes du développement durable. Le gouvernement serait donc, dorénavant, le seul à contrôler les différents réseaux de transports. Un conseil d'administration contrôlera les finances et l'état du réseau. L'État devra, bien entendu, assurer la gratuité de ces services, leur gestion et leur encadrement sur l'ensemble du territoire québécois.

Loi visant à favoriser l'intégration des immigrants au Québec

Le troisième projet de loi vise une meilleure intégration des nouveaux arrivants. Les immigrants devront dorénavant signer un contrat d'au moins trois ans qui les redirigera dans un établissement historique régionale. Des cours de langue et de culture québécoise ainsi qu'une évaluation récurrente de leurs connaissances en français gratuits seront imposés aux immigrants. La loi prévoit d'organiser des activités communautaires et d'assister les immigrants dans leur processus d'intégration. Finalement, les bâtiments qui accueillent les immigrants dans les régions sélectionnées se verront attribuer le titre de patrimoine culturel.



Crédit photo : Collection de l'Assemblée nationale, photo de Roseline Melançon.

Article de Ruo Lan Wang, Alexandra Grenon et Naïmée Ramaglia



Hier après-midi, le journal *Res publica* a reçu le texte suivant de l'ASQ en vue d'une « publication immédiate ». À la suite de la lecture de ce communiqué, la journaliste Alexandra Grenon a réagi dans une chronique intitulée « La condescendance de l'hypocrite bourgeoisie socia-

Réaction des co-premiers ministres à la réplique de l'opposition officielle

Québec, le 9 janvier 2019 – L'Alliance socialiste du Québec, comme en témoigne notamment son projet de loi numéro 1 et plusieurs mesures annoncées dans le discours d'ouverture, place l'éducation au cœur des priorités gouvernementales. Ainsi, l'ASQ propose aux partis de l'opposition quelques leçons éducatives afin que les débats parlementaires soient à la hauteur des attentes de la population du Québec.

Dans un premier temps, le gouvernement invite le Bloc national à revisiter les fondements mêmes de ce qu'est le rôle d'une opposition officielle. Non seulement affirmait-elle ne pas avoir « à proposer des mesures concrètes », mais seulement des « réactions », l'opposition officielle verse désormais dans les insultes. « *Il est navrant de constater que le Bloc national, au-delà de son manque flagrant de contenu et de propositions pour le Québec et de son trop-plein de critiques, se permet d'insulter de cette manière les Québécoises et Québécois en comparant nos postes de co-premier ministre et de co-première ministre à des demies portions. Cet irrespect envers nos fonctions, qui rappelons-le est de représenter toutes et tous, démontre leur immaturité parlementaire. Une leçon de courtoisie s'impose* », de déclarer Pierre-Luc Vachon.

Malgré le fait que le manque de sérieux de l'opposition dans ses interventions en chambre se poursuit depuis maintenant trois ans, la co-première ministre a été abasourdie par la réaction du chef de l'opposition en chambre aujourd'hui. « *Après avoir passé énormément de temps à vouloir nous faire la leçon sur l'égalité entre les femmes et les hommes, le Bloc national a pourtant insulté toutes les femmes du Québec en accueillant ma nomination historique à titre de co-première ministre en me traitant de demie portion* », a poursuivi Iulia Anescu.

Par respect pour la population du Québec le gouvernement encourage l'opposition officielle à faire preuve de courtoisie et de cohérence dans ses interventions. « *L'importance du respect des institutions et la dignité dans les interventions en chambre est le socle sur lequel se construit la relation de confiance entre les citoyens et leurs élus. Les Québécoises et les Québécois pourront toujours compter sur moi pour protéger la démocratie.* » a conclu le co-premier ministre en marge des travaux parlementaires.

La condescendance de l'hypocrite élite socialiste

Chronique d'Alexandra Grenon



Hier après-midi, l'ASQ a envoyé un communiqué pour réagir à la réplique de l'opposition officielle. Dans ce texte, non seulement l'ASQ a réussi à se montrer imbue d'elle-même et sans gêne, mais elle s'est également dépeinte comme un groupe condescendant et sans aucune morale.

L'ASQ s'est montrée particulièrement indigne de sa fonction en tant que parti majoritaire en chambre d'assemblée en s'adonnant à des bassesses sans mesures. En utilisant ses propres priorités en éducation comme une arme, elle a attaqué la première opposition de façon irrationnelle. L'introduction en soit démontre l'entière arrogance du parti majoritaire: « *L'Alliance socialiste du Québec, comme en témoigne notamment son projet de loi numéro 1 et plusieurs mesures annoncées dans le discours d'ouverture, place l'éducation au cœur des priorités gouvernementales. Ainsi, l'ASQ propose aux partis de l'opposition quelques leçons éducatives afin que les débats parlementaires soient à la hauteur des attentes de la population du Québec* ». Non seulement le gouvernement croit fermement en ses mesures en éducation, qui, soyons clair, n'ont aucunement fait leurs preuves, mais, en plus, il se permet de donner des leçons à ses opposants politiques qui ont été élus par la population grâce à leur compétence et leur savoir au même titre que lui.

L'ASQ s'est également permise de déformer des propos tenus en chambre afin de les tourner à son avantage. La vice-présidente, Iulia Anescu, — parce que oui, c'est son titre officiel, co-premier ministre n'étant pour l'instant qu'une façade offerte par le gouvernement — a dit la chose suivante : « *Après avoir passé énormément de temps à vouloir nous faire la leçon sur l'égalité entre les femmes et les hommes, le Bloc national a pourtant insulté toutes les femmes du Québec en accueillant ma nomination historique à titre de co-première ministre en me traitant de demie portion* ». Considérant que le Bloc national n'a aucunement « fait la leçon » à son homologue, mais uniquement joué son rôle d'opposition, la vice-présidente a, sciemment ou non, menti sur le sujet. Il faut également considérer la chose suivante : il est interdit d'insulter un collègue député entre les murs du salon Bleu et le président a le devoir d'être le gardien de cette règle. Or, à ce moment, le président, lors du discours de M^{me} Déglise, n'a aucunement demandé à la cheffe de la première opposition de retirer ses propos. En interprétant de cette façon la dernière phrase de M^{me} Déglise, « quand il est question de dessert, personne n'aime les demi-portions », M^{me} Anescu et son parti démontrent clairement qu'ils sont prêts à tout pour mettre à terre l'opposition officielle en réinterprétant des propos à leur guise. M^{me} Déglise parlait des politiques du gouvernement et non de M^{me} Anescu.

De plus, mentionnant que le Bloc national a proposé des mesures concrètes en économie afin de revitaliser les régions. Ces mesures touchent un domaine que le premier ministre, n'oublions pas, n'a mentionné qu'une seule fois dans son discours d'ouverture. Le parti au pouvoir, jusqu'à maintenant, n'a effectivement fait aucune proposition spécifique aux régions. Pour se soucier des régions, il ne suffit de reproduire les politiques métropolitaines en territoires régionales. Également, la cheffe de la première opposition a su magnifiquement se reprendre dans sa réplique au discours du premier ministre.

Bref, concluons avec une citation du député du gouvernement, M. Raphael Lepage : « Nous avons conscience du sens des mots ».



Crédit photo : Collection de l'Assemblée nationale, photo de Roseline Melançon.

Premiers discours en chambre des chefs d'opposition.

Article d'Alexandra Grenon



Mercredi matin, la chef de l'opposition officielle ainsi que le chef de la deuxième opposition ont eu la chance de réagir au discours d'ouverture du premier ministre. Bien qu'ils aient agrés à certaines suggestions du gouvernement, de nombreux éléments économiques relevant du domaine de la santé ont été dénoncés par les deux partis d'opposition.

La cheffe de l'opposition, Emma Délisle, a notamment dénoncé les propositions du gouvernement que son parti considérait comme « idéalistes » et « irréalistes ». Elle a par ailleurs comparé ces propositions à « du pelletage de nuages ». Elle a décrié que les mesures proposées par le parti au pouvoir en matière d'éducation, comme la rénovation des écoles, n'étaient pas la solution. Pour sa part, elle propose d'investir dans le développement des enseignants. Délisle a également soulevé l'absence des régions dans le discours du premier ministre, en mentionnant qu'une réforme environnementale ne devrait pas se faire au dépend des régions. La cheffe d'opposition a également dévoilé que son parti appuierait la privatisation des résidences pour personnes âgées.

Le chef de la deuxième d'opposition, Joey Aubé, s'est montré impatient au dévoilement de l'énoncé budgétaire prévu cette semaine et prévoyant, selon lui, de « curieuses additions ». Il a notamment interrogé l'Assemblée sur la manière dont le gouvernement sera capable de financer tous ces projets. Selon le parti de l'Autonomie citoyenne, les mesures du gouvernement empêcheraient le développement des entreprises.

Les deux chefs d'opposition ont critiqué le premier ministre sur la façon dont ses discours « diabolise la classe entrepreneuriale ». Ceux-ci ont dénoncé le « mépris » dont le gouvernement fait preuve envers ce que M^{me} Delisle a décrit comme « l'élite ». Les deux partis ont également discuté des bénéfiques système public-privé et ont également dénoncé le désir du gouvernement de créer un système uniquement public. Les deux partis se sont également entendus sur le fait que l'abolition du poste de premier ministre afin de créer deux co-premier ministre était un manque de respect envers l'institution. M. Aubé a notamment déclaré que la loi sur l'exécutif empêchait l'existence d'un deuxième premier ministre et que le gouvernement devrait abroger la loi ou déclencher des élections s'il souhaitait faire réaliser cette mesure.

M. Aubé a cependant été en accord avec trois propositions de l'Alliance socialiste du Québec, soit la taxe sur l'eau, l'atteinte de l'équité salariale et la modification du système de justice pour les victimes de crimes sexuels.

Déclarations ministérielles

Article de Yassen Angiozov



Cet après-midi, nous avons entendu trois déclarations ministérielles faites respectivement par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitations, la ministre de la Famille et le ministre des Affaires autochtones.

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a énuméré les problèmes que son gouvernement doit résoudre : certains locataires paient trop cher pour leur appartement, il y a encore beaucoup de demandes d'expulsions injustifiées et de personnes en situation d'itinérance dans la métropole. La ministre a précisé qu'il ne travaillerait pas seulement pour les métropoles. Son but est de mettre fin à la stagnation des régions, mais elle n'a pas encore pu donner de précisions sur cet élément.

La ministre de la Famille, dans sa déclaration, a souhaité s'attaquer aux enjeux de la vie monoparentale ; les horaires atypiques, la conciliation travail-famille, etc. La proposition de la ministre est de rendre accessible les CPE 7 jours par semaine. Puisque les CPE sont intégrés dans le projet de gratuité scolaire du gouvernement, l'élargissement des heures d'ouverture des garderies ne nécessitera pas de frais additionnels pour les utilisateurs.

Le ministre responsable des Affaires autochtones a souligné le manque de représentants autochtones au Parlement et au sein des partis politiques du Québec. Il a aussi reconnu l'ethnocide qui a été commis contre les Premières Nations au cours des derniers siècles. Puisque le ministre souhaite que le poste soit géré par un membre des nations autochtones, il prévoit laisser aux Premières Nations le choix du ministre.

Les conservateurs se démarquent à l'Assemblée

Chronique de Ruo Lan Wang et Vincent Pagé



Après un début de semaine plutôt difficile, le Bloc national a finalement su rebondir de ses moments ardu, mercredi matin, lors de la réplique au discours d'ouverture du premier ministre. En effet, il est important de souligner que le BN et sa cheffe, M^{me} Délisle, ont livré une solide performance au cours de cette deuxième séance, notamment en critiquant les multiples propositions du gouvernement, mais surtout, en dévoilant finalement leurs tant attendues mesures concrètes. Par exemple, le parti propose de privatiser les résidences pour personnes âgées et de miser sur la qualité des enseignants, notamment sur leur formation, leur rémunération et leurs conditions de travail. Plus tard dans la journée, l'équipe conservatrice a annoncé un plan de développement économique régional clair et bien préparé.

Enfin, lors de la troisième séance, les conservateurs qui ont pris la parole se sont démarqués tant par la qualité de leurs critiques que par leur originalité. Nous sommes heureux de constater que le parti semble enfin avoir trouvé son identité, ce qui semblait manquer mardi. Ainsi, le Bloc national se comporte finalement comme une opposition forte à l'Assemblée nationale : il n'est plus seulement en réaction.

De leur côté, les libéraux, plus précisément leur chef Joey Aubé, a démontré sa flamboyante et convaincante rhétorique en prononçant son discours de réplique. À l'instar des conservateurs, les interventions des députés libéraux étaient pertinentes et souvent teintées d'une touche d'humour. Dans l'ensemble, le PAC a bien performé compte tenu de leurs effectifs réduits.

Le piratage informatique : une attaque à la vie privée

Analyse d'Océanne Desmeules



Mercredi, dans la salle des premiers ministres, la première séance de travail de la Commission des institutions a eu lieu. Le sujet au cœur de cette rencontre était la protection des données personnelles, notamment sur les réseaux sociaux. Deux experts, Tom Lebrun et Pier-Luc Déziel, étaient présents pour répondre aux questions des députés du Forum étudiant.

Au cours des dernières années, les médias sociaux sont devenus de plus en plus présents dans notre vie quotidienne. Bien que ces médias constituent des moyens de communication efficaces, la rapidité avec laquelle les informations circulent est devenue un enjeu de taille.

On peut maintenant instantanément apprendre des renseignements sur un individu par l'intermédiaire de son profil en ligne. Consulter des informations diffusées publiquement est légal. Or, récolter des données personnelles sans le consentement de la personne concernée est illégal et est puni sévèrement par le gouvernement. C'est ce qu'on appelle le piratage informatique.

Un célèbre exemple est celui de Cambridge Analytica, une société de publication stratégique qui récemment était au cœur d'un scandale. Cette entreprise britannique a recueilli les données personnelles de millions d'utilisateurs de Facebook. L'entreprise a également été soupçonnée d'avoir joué un rôle important dans l'issue de la campagne présidentielle des États-Unis en 2016.

Mercredi midi, cette grande entreprise a plaidé coupable aux accusations. Après s'être vu imposer une amende de 21 000\$, Cambridge Analytica a déclaré faillite. Cependant, il y aurait des raisons de croire que la compagnie continue d'être active sous un autre nom.

Des événements comme celui-ci soulèvent de nombreuses questions par rapport à la réelle protection de nos données personnelles. Certains pirates très habiles semblent n'avoir aucun scrupule les empêchant de récolter ces données.

Deux lois existent pour les protéger les Québécois : la Loi fédérale sur la protection des renseignements personnels ainsi que la Loi provinciale sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé. Toutefois, ces deux lois ont certaines limites.

D'une part, un renseignement personnel porte sur une personne physique identifiable ou qui permet de l'identifier. De nos jours, avec les réseaux sociaux, il est facile de porter atteinte à la vie privée d'une personne sans nécessairement connaître son identité. Par exemple, par le biais de Facebook, les compagnies peuvent soutirer des informations, des habitudes de vie, et ce, sans connaître l'identité des consommateurs.

D'autre part, la manière dont l'on contrôle ses données privées passe par le consentement, c'est-à-dire par les conditions d'utilisation. Comme ces conditions sont généralement très longues et difficilement déchiffrables, peu de personnes prennent le temps de les lire entièrement ou attentivement. On peut ainsi douter du consentement éclairé qu'offre ce mode de fonctionnement.

L'Union européenne, quant à elle, a intégré un nouveau règlement qui doit être appliqué rigoureusement : le Règlement général sur la protection des données (RGPD). Toutes les entreprises européennes y sont soumises. En cas de non-respect envers le RGPD, il peut y avoir de grandes conséquences pour l'entreprise et même des sanctions admi-

nistratives. La principale différence évoquée pendant le mandat d'initiative était le concept du droit à l'oubli présent au sein du RGPD et non au Québec. Ce droit oblige le retrait de données sur les réseaux sociaux si la personne le demande. Monsieur Lebrun a bien expliqué l'utilité de ce droit. Il permet d'effacer du contenu datant de plusieurs années et qui pourrait causer du tort s'il refaisait surface aujourd'hui.

Enfin, toutes les données publiées sur les médias sociaux sont des renseignements privés, même un simple « like ». L'intelligence artificielle est capable de dresser un portrait d'une personne seulement à l'aide de simples commentaires, de mentions « j'aime » ou encore de photographies.

À partir de ces informations, on peut réaliser ce qu'on appelle du profilage numérique, c'est-à-dire classer les individus en catégories. Les entreprises utilisent cette technique afin d'envoyer de la publicité ciblée. C'est le cas sur Facebook : c'est pourquoi il y a beaucoup de publicités qui nous interpellent dans notre fil d'actualité.

Bref, la protection des données personnelles demeure un problème important. Alors que ces renseignements favorisent l'économie de certaines entreprises, l'utilisation de ces informations personnelles s'avère inconfortable pour les individus qui n'y ont pas consentie. Il suffit donc de trouver un juste équilibre entre ce qui peut être utile pour l'un et ce qui est désagréable pour l'autre.



Les deux experts lors de la commission : Tom Lebrun (à la gauche) et Pier-Luc Déziel (à la droite)



Crédits photos : Collection de l'Assemblée nationale, photo de Roseline Melançon.

Un vent de fraîcheur venant de l'opposition officielle

Chronique de Naïmée Ramaglia



L'idéologie conservatrice rompt ses liens avec son rôle autrefois passif en environnement. Le porte-parole de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques propose une solution réaliste.

Ihor Kurman a confirmé, au cours d'un point de presse matinal, vouloir se dissocier du stéréotype qui colle aux conservateurs. Il l'a dit haut et fort : « C'est pas parce qu'on est conservateurs que *let's go* le pétrole à fond ». Le porte-parole a assumé sa position face à l'environnement : il veut prioriser celui-ci dans les mesures qu'il envisage. Selon lui, la recherche pour un futur plus écologique en transport est la solution. M. Kurman propose d'interdire les nouveaux projets d'hydrocarbures tout en se servant des revenus de ceux déjà en place pour financer de nouvelles recherches.

Alors que les conservateurs prônent le retrait du gouvernement dans les domaines comme l'environnement, l'annonce du porte-parole en la matière suggère le contraire. Est-ce volontaire ou est-ce dû à un manque de considération des grandes lignes de l'idéologie de son parti? L'idée d'interdire les hydrocarbures a d'ailleurs été reprise par l'ASQ, le parti avec un penchant radical. Sa décision de rendre le gouvernement plus actif marque-t-elle le début d'un conservatisme renouvelé? Dans tous les cas, on peut visiblement s'attendre à d'autres surprises de la part du Bloc national.

La réalité choquante derrière les élections

Chronique de Naïmée Ramaglia

Dans un système démocratique que l'on prend pour acquis, notre liberté individuelle doit obligatoirement persister. Quel danger représente l'accès à nos données personnelles sur les réseaux sociaux? Pierre-Luc Déziel, professeur à la faculté de droit à l'Université de Laval et Tom Lebrun, expert en droit des données personnelles, ont répondu à cette question importante en entrevue.

Est-ce que vous pensez que ce serait justifié que les politiciens aient un accès privilégié aux données personnelles ?

M. Lebrun : « Non. Absolument pas ».

Est-ce que vous pouvez m'expliquer pourquoi ?

M. Déziel : « Une des choses qui est la plus importante en démocratie justement, comme je vous le disais, c'est qu'on puisse protéger notre vie privée, protéger l'espace public. Après, si on a un accès privilégié dans la sphère privée des personnes par le gouvernement, par des personnalités publiques, [...] on n'a plus ce laboratoire privé pour expérimenter, pour faire notre propre point de vue. [Donc], on vulnérabilise les opinions personnelles et on les expose à la manipulation qui vient de l'externe. [...] Les premières choses que les pays totalitaires vont faire c'est de réduire l'espace entre la sphère privée et la sphère publique pour pouvoir entrer dans la sphère privée pour pouvoir manipuler les opinions. Ça fait en sorte qu'il y a une fongibilité de l'opinion, c'est-à-dire que tout le monde pense de la même manière. Tu veux court-circuiter la pensée critique de la pensée personnelle. Donc il faut tenir les politiciens et le système politique le plus loin possible des renseignements personnels de la vie privée pour protéger le caractère démocratique de notre société ».

Par la suite, Pierre-Luc Déziel a noté que, malgré tous les dangers d'un libre accès des politiciens à nos informations personnelles, les lois qui limitent le pouvoir des entreprises ne s'appliquent pas aux campagnes électorales. En fait, aucun encadrement officiel n'est en place. Pourtant, le gouvernement a tout d'une entreprise : un revenu, des services offerts, une obligation de respecter les besoins des « acheteurs ». Pourquoi laisser tant de liberté aux partis politiques connaissant les risques pour la population? Le scandale de Cambridge Analytica l'a démontré : la collecte massive d'information représente un outil puissant pour modifier les idées de plusieurs. Nos votes seraient-ils la simple expression d'une manipulation efficace?

Enfin, il faut distinguer les efforts pour plaire à l'opinion publique des tentatives pour s'incruster dans la vie privée de chacun. Sans cette clarification, notre concept de démocratie risque de souffrir.

Un plan concret des conservateurs

Article de Ruo Lan Wang



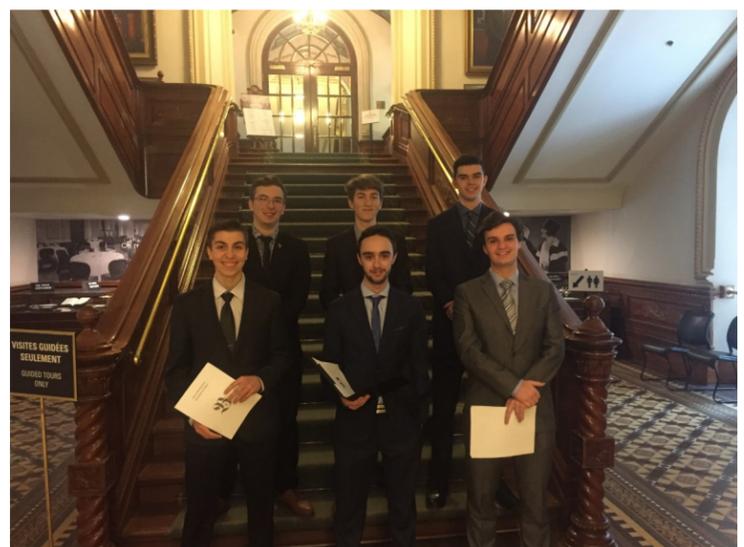
Le Bloc national a annoncé, hier, en conférence de presse, un plan concret de développement économique qui cible les régions afin de stimuler leur économie, mais aussi celle du Québec en entier.

Le plan est le fruit d'une collaboration entre plusieurs porte-paroles de l'opposition officielle, (voir photo ci-dessous) avec l'appui de la cheffe, M^{me} Déglise, et la contribution du reste du caucus. Le projet favorise, entre autres, l'établissement de diverses entreprises québécoises dans les régions, la croissance des PME, le rendement agricole régional, le marché du bois d'œuvre, l'augmentation du pouvoir de marché québécois dans le secteur de la pêche et la protection des ressources naturelles québécoises contre les multinationales. Il encouragera l'achat local et la protection des producteurs locaux, tout en restant compétitif sur le marché international. Ce plan touche les principales régions rurales du Québec et, plus spécifiquement, le secteur du bois dans le nord du Québec, celui de l'agriculture dans le Centre-du-Québec et celui de la pêche en Gaspésie.

Cependant, le parti a mis l'accent plusieurs fois sur le fait que ses mesures ne tomberont pas dans le protectionnisme et qu'il ne veut pas : « fermer le marché québécois au marché international », préférant, au contraire, développer les entreprises québécoises pour qu'elles puissent rivaliser avec les grandes compagnies internationales.

Lorsque questionné sur la menace des monopoles en région pour les PME, le BN réitère que la stimulation économique des régions a pour but d'encourager la compétitivité entre les entreprises québécoises, au bénéfice des consommateurs partout au Québec.

Pour conclure la conférence, le BN a annoncé qu'il espérait que ce projet fasse « rayonner notre belle province » et que ce plan ne serait que le début d'une longue liste de mesures concrètes.



Crédit photo : Collection de l'Assemblée nationale, photo de Roseline Melançon.

Front commun des partis sur le mode du scrutin

Article de Victoria Baril



Hier soir, lors d'une conférence de presse, les partis se sont présentés en front commun, immortalisé dans la photo ci-dessous. Comme annoncé dans notre édition d'hier, ils ont confirmé la création d'une commission parlementaire transpartisane pour revoir le mode de scrutin.

Les discussions ont été initiées par l'Action socialiste du Québec, mais le chef du parti, Pierre-Luc Vachon, a mentionné qu'il n'a rencontré aucune résistance lorsqu'il a tendu la main aux oppositions : « Dès le moment où on a lancé les discussions avec les oppositions, on a senti qu'elles étaient d'accord pour qu'on fasse ce projet ensemble ».

Un parti n'était cependant pas certain de se joindre au projet lorsqu'il a été abordé. La cheffe du Bloc national a expliqué, pendant la conférence de presse, pourquoi elle a été hésitante à se joindre aux autres partis : « Quand notre idéologie s'ancre dans le conservatisme, la réforme du mode de scrutin est peut-être moins dans cette ligne ». Elle a cependant affirmé que son parti avait finalement décidé de « mettre la partisanerie de côté et de travailler dans l'intérêt des concitoyens ».

Le chef du Parti de l'Autonomie citoyenne, Joey Aubé, pense que c'est important de revoir le mode de scrutin pour « mettre le citoyen d'abord ». Selon lui, une telle réforme pourrait redonner confiance aux électeurs : « Vous savez à quel point le cynisme politique ambiant est fort depuis les dernières années ». Il croit que « les citoyens devraient avoir une démocratie plus directe par rapport à cet enjeu ».

Les trois chefs de partis se sont accordés pour dire que les citoyens étaient la motivation derrière cette décision unanime. Ce qu'une réforme de scrutin pourrait changer pour eux lors des prochaines élections n'a même pas été considéré dans leur décision. Comme l'a affirmé M. Vachon, son parti a même décidé d'abandonner sa majorité pendant la commission transpartisane « dans l'optique de légitimer et de représenter le mieux tous les Québécois et les Québécoises ». « Tous auront une voix égale », a-t-il conclu.



Crédit photo : Collection de l'Assemblée nationale, photo du journal *Res publica*.

Est-ce qu'une réforme d'un mode de scrutin est une bonne idée?

Chronique de Victoria Baril

C'est vrai, le front commun des partis sur le mode de scrutin était beau à voir hier. Des politiciens mettant de côté leur propre agenda au service des citoyens, c'est noble. Cependant, est-ce que les chefs de partis ont réellement réfléchi avant de prendre une décision? Ou se sont-ils laissé séduire par le monde « d'Alice au pays des merveilles » des socialistes. Joey Aubé se serait-il laissé prendre au jeu qu'il critiquait tant hier?

Une réforme d'un mode de scrutin entraînera des coûts astronomiques pour le gouvernement qui, soyons honnête, n'aura pas d'argent en surplus après ses investissements majeurs. Nous pouvons assumer que les partis visent un mode de scrutin plus proportionnel que celui que nous avons en ce moment. Cependant, un mode de scrutin proportionnel a aussi ses lacunes. Il favorise notamment une instabilité gouvernementale et il n'est pas rare que les gouvernements tombent. Les parlementaires veulent-ils vraiment un gouvernement qui ne peut pas prendre de décisions et qui risque de tomber tous les six mois? Un tel gouvernement ne semble pas être en mesure de bien servir les citoyens.

Des interventions intéressantes lors de la deuxième séance

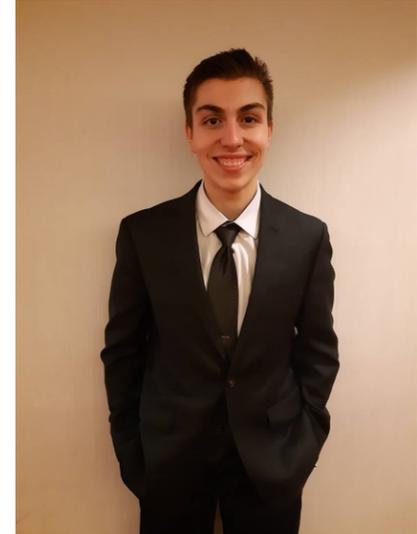
Article de Vincent Pagé



La deuxième séance parlementaire du Forum étudiant 2019 marquait le début des interventions des députés qui se sont prononcés sur plusieurs enjeux. Certains d'entre eux se sont particulièrement démarqués par la pertinence de leur allocution, leur approche humoristique ou encore par la conviction avec laquelle ils ont défendu leurs idées. Voici un résumé des discours les plus marquants de cette séance selon le *Res publica*.

Huit fois en deux minutes...

Le député d'Amyot-Est a dénoncé l'indifférence du gouvernement envers la réalité des régions québécoises éloignées. Pour appuyer son discours, le Robervalois a présenté Jacynthe et Maurice, originaires respectivement de l'Abitibi et de la Gaspésie. La présentation de ces personnages, même s'ils furent fictifs, a réussi à intéresser les parlementaires au propos de M. Amyot. Ce dernier a conclu son allocution en mentionnant qu'il avait réussi à inclure le mot « région » à huit reprises dans une intervention de deux minutes, alors que le gouvernement ne l'a prononcé qu'une seule fois dans un discours de 15 minutes...



Mieux vaut prévenir que guérir

La porte-parole de l'opposition officiel en matière de condition féminine, Léha Vachon-Legros, a répliqué de manière très pertinente à la proposition du gouvernement d'instaurer un processus judiciaire exclusif aux cas d'agressions et de violences sexuelles. En effet, elle a affirmé que le gouvernement ne s'attaque tout simplement pas au problème en voulant « punir un mal déjà fait ». En soulignant la nécessité d'agir avant que ce genre de situation ne se produise, la jeune députée indique que son parti désirait travailler « en amont », contrairement à ses homologues de l'ASQ.



L'Alliance Socialiste du Québec oublie les enseignants

Depuis le début du Forum étudiant, personne n'avait encore abordé les conditions de travail des enseignant(e)s du Québec. Le représentant du PAC, Charles-Alexandre Médaille, fut le premier à le faire, soulevant par la même occasion l'incohérence du plan d'action des socialistes en termes d'éducation. En reprenant les propos du premier ministre et son désir de bâtir de nouvelles écoles plus « stimulantes », le député libéral expliqua judicieusement le manque de considération du gouvernement envers les enseignants et l'importance qu'ils ont dans le système d'éducation : « Je suis désolé Monsieur le Président, mais ce ne sont pas des murs de béton qui vont stimuler les étudiants, se sont les enseignants qui sont fatigués, épuisés et qui tombent malade par manque d'aide ». Enfin, le porte-parole en matière d'éducation déclara que cette aide fut plusieurs fois réclamée au gouvernement par les enseignants.



La paix, du pain et des terres?

Le député de Lamouisy a fait une drôle de référence en utilisant le slogan du gouvernement bolchévique de Vladimir Lenin pour illustrer les engagements de l'ASQ en matières d'agriculture : la paix, du pain et des terres. De plus, M. Lamouisy, lors de son discours, utilisa l'appellation « camarades » en parlant des agriculteurs. Volontaire ou non, il semble clair que le gouvernement se positionne de plus en plus vers une idéologie de gauche qui frôle l'extrême. À la veille du dépôt de l'énoncé budgétaire, cette déclaration a certainement renforcé ce sentiment auprès de la députation.



Crédits photos : Collection de l'Assemblée nationale, photo du journal *Res publica*.

Nous voulons vos « memes »!!!



Vous pouvez les envoyer à l'adresse du journal : respublica2k19@gmail.com

								3
					3		6	
			6	5				8
		9		1				
	2			8	7		9	5
	6	3	4					1
8		2						9
						7		
1	7					8		4

Les mots de la mi-semaine

P	I	E	E	J	V	I	H	V	L	Y	P	J	D	G	P
I	M	M	I	G	R	A	T	I	O	N	O	U	E	R	M
E	C	Q	B	U	M	S	S	A	F	X	U	S	C	A	Y
Y	R	R	Y	F	U	O	I	U	I	K	D	T	O	T	I
Z	U	Z	Q	K	U	I	P	Q	S	T	I	I	R	U	J
K	C	V	B	R	M	P	Q	X	C	E	N	C	U	I	Y
Q	I	R	A	B	I	X	R	A	A	Y	G	E	M	T	R
C	F	E	G	Z	E	Y	J	E	L	P	X	K	J	E	K
B	O	U	R	G	E	O	I	S	I	E	I	D	E	A	L
P	R	I	V	A	T	I	S	A	T	I	O	N	B	X	X
M	M	S	E	S	E	M	E	K	E	O	Q	P	F	V	Z
H	E	Z	A	B	O	L	I	T	I	O	N	A	L	H	C
X	V	E	U	A	N	Y	J	G	P	S	J	R	T	K	C
S	U	E	L	M	B	R	F	I	O	N	Z	I	U	H	E
P	A	T	R	I	M	O	I	N	E	A	V	T	E	I	W
U	A	E	T	O	B	J	X	O	E	U	F	E	R	Y	V

Bourgeoisie
Gratuite
Decorum
Immigration
Fiscalite

Privatisation
Justice
Ideal
Pouding
Patrimoine

Abolition
Parite
Cruciforme